

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00632 Numéro SIREN : 322 424 342 Nom ou dénomination : VETIR

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2019 sous le numéro de dépôt 1533

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

VETIR

Saint-Pierre-Montlimart
49111 ST PIERRE MONTLIMART CEDEX

V/REF :

N/REF : 93 B 632 / 2019-B-1533

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 11/02/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

VETIR
Société par actions simplifiée
Saint-Pierre-Montlimart
49111 Montrevault-sur-Èvre

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-1533 le 11/02/2019

R.C.S. ANGERS 322 424 342 (93 B 632)

Fait à ANGERS le 11/02/2019,

LE GREFFIER



M. M. M.

Vêtir

SAS au capital de 116.000.000 Euros
322.424.342 RCS Angers
N° T.V.A. FR 96 322 424 342
49111 Saint Pierre Montlimart cedex
Tél. 02 41 75 32 00 Fax 02 41 75 32 98

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 08 FEV. 2019

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 27 Juin 2018

Le montant total du résultat en attente d'affectation se compose :

- des bénéfices de l'exercice 2016, soit	15 085 458,25 €
- du bénéfice affecté en « report à nouveau », soit	11 267,42 €
Soit, au total	<u>15 096 725,67 €</u>

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter ce résultat total de 15 096 725,67 € comme suit :

- en réserve facultative, la somme de	4 090 000,00 €
Reste à affecter, la somme de	11 006 725,67 €
- prélèvement sur les réserves statutaires, la somme de ..	9 000 000,00 €
- en distribution de dividendes, la somme de	19 998 400,00 €
- en report à nouveau créateur, la somme de	8 325,67 €
Soit, au total	<u>11 006 725,67 €</u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



VETIR

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 116.000.000 Euros*

49111 SAINT PIERRE MONTLIMART

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport sur les comptes annuels



Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Rémi LAMBERT
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit - Parc d'Activités Angers-Beaucouzé - 1 rue du Tertre - CS
60119 - 49072 BEAUCOUZE CEDEX
Tél. 02 41 33 59 00 - Fax 02 41 47 47 95 - E-mail : beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2017**

A l'assemblée générale de la société VETIR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VETIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les notes « Règles et méthodes comptables » et « Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les règles d'évaluation retenues par votre société relatives aux fonds commerciaux. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et la présentation qui en est faite.
- ✓ La note « Stocks » de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et la dépréciation des stocks. Les diligences que nous avons effectuées sur le suivi des stocks et les méthodes de valorisation mises en œuvre, nous permettent de conclure sur la fiabilité des procédures et la correcte évaluation des stocks inscrits à l'actif du bilan.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 18 juin 2018

Pour TGS France Audit,



Sylvain BEGENNE
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	4 077 191	4 002 539	74 651	102 046
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 983 555	3 983 216	339	13 176
Fonds commercial	25 581 131		25 581 131	28 384 653
Autres immobilisations incorporelles	2 930 995		2 930 995	2 974 884
Avances sur immobilisations incorporelles				42 012
TOTAL immobilisations incorporelles	36 572 871	7 985 756	28 587 116	31 516 771
Terrains	505 460		505 460	505 460
Constructions	160 556 297	141 650 462	18 905 835	25 735 725
Installations techniques, matériel	8 777 927	6 185 055	2 592 873	3 511 172
Autres immobilisations corporelles	144 886 509	124 504 042	20 382 468	29 188 078
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	187 863		187 863	123 645
TOTAL immobilisations corporelles	314 914 056	272 339 558	42 574 498	59 064 080
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	5 007 514	694 000	4 313 514	10 990 709
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	11 087	11 087		
Prêts				4 625
Autres immobilisations financières	4 960 518		4 960 518	5 919 639
TOTAL immobilisations financières	9 979 118	705 087	9 274 031	16 914 973
Total Actif Immobilisé (II)	361 466 046	281 030 401	80 435 645	107 495 823
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	174 391 050		174 391 050	184 720 636
TOTAL Stock	174 391 050		174 391 050	184 720 636
Avances et acomptes versés sur commandes				1 263 280
Clients et comptes rattachés	7 666 031	366 934	7 299 097	6 003 735
Autres créances	80 797 639		80 797 639	50 183 693
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	88 463 670	366 934	88 096 736	56 187 427
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	6 653 016		6 653 016	7 961 978
TOTAL Disponibilités	6 653 016		6 653 016	7 961 978
Charges constatées d'avance	1 360 757		1 360 757	538 701
TOTAL Actif circulant (III)	270 868 493	366 934	270 501 559	250 672 022
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	632 334 540	281 397 335	350 937 205	358 167 845

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 116 000 000)	116 000 000	116 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	563 175	563 175
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	11 600 000	11 600 000
Réserves statutaires ou contractuelles	11 129 200	11 269 200
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	886 827	886 827
TOTAL Réserves	23 616 027	23 756 027
Report à nouveau	11 267	33 470
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 085 458	4 848 998
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	155 275 928	145 201 669
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 217 700	1 455 491
Provisions pour charges	10 329 801	8 871 164
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	11 547 501	10 326 655
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 248 029	81 389 490
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	3 997 052	5 176 432
TOTAL Dettes financières	61 245 081	86 565 922
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 260 876	74 377 856
Dettes fiscales et sociales	31 387 072	32 061 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 890 275	8 235 029
TOTAL Dettes d'exploitation	122 538 222	114 674 850
Produits constatés d'avance	330 474	1 396 896
TOTAL DETTES (IV)	184 113 776	202 637 668
Ecarts de conversion passif (V)		1 853
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	350 937 205	358 167 845

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	673 371 922	18 926 741	692 298 663	714 749 624
Production vendue biens	2 685 973	754 956	3 440 928	3 763 679
Production vendue services	2 177 318	1 587 424	3 764 742	4 024 773
Chiffres d'affaires nets	678 235 213	21 269 120	699 504 333	722 538 076
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			234 330	156 856
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 062 785	523 451
Autres produits			358 519	268 462
Total des produits d'exploitation (I)			701 159 967	723 486 846
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			350 284 779	357 502 799
Variation de stock (marchandises)			10 329 586	14 264 481
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 757 934	4 180 542
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			198 606 364	211 655 155
Impôts, taxes et versements assimilés			13 845 514	14 291 504
Salaires et traitements			62 587 672	72 587 832
Charges sociales			17 216 910	20 048 255
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	19 536 749	23 194 699
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	366 934	117 272
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	687 947	314 499
Autres charges			1 362 030	1 566 210
Total des charges d'exploitation (II)			678 582 419	719 723 247
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			22 577 548	3 763 598
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				368 938
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			151 381	72 327
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 000	59 000
Différences positives de change			18 391	31 197
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			172 771	531 462
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			840 379	1 165 774
Différences négatives de change			326 984	222 277
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 167 363	1 388 051
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-994 592	-856 589
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			21 582 956	2 907 009

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 733 541	358 115
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 571 008	7 471 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 494 737	1 468 660
Total des produits exceptionnels (VII)	17 799 287	9 297 775
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 350 154	664 630
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 125 499	2 925 246
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 697 746	3 898 678
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17 173 399	7 488 555
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	625 888	1 809 220
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 033 004	
Impôts sur les bénéfices (X)	6 090 382	-132 768
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	719 132 025	733 316 082
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	704 046 567	728 467 085
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	15 085 458	4 848 998

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est 350 937 204,73 EUR et le résultat s'élève à 15 085 458,25 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2017, les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2018 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés .

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 17 une valeur de 28 512 125 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des dépréciations sur les participations de diverses filiales sont comptabilisées au 31 12 2017 pour un montant de 694 000 € .

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,45 % au 30/11/2017 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 47%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table règlementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2017 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 51 864 €
- une dotation exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 132 247 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2011 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société VETIR dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société VETIR a comptabilisé une redevance d'intégration fiscale de 6 090 382 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Autres informations

CICE:

Le CICE 2017 s'élève à 4 089 858 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Droit individuel de formation :

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF).

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (X heures acquises par les salariés au 31-12-2014) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

L'entreprise consacre 0,2 % de sa masse salariale au financement du compte personnel de formation (CPF) de ses salariés.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acquis et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		4 416 452		91 630
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		35 446 462		450
Terrains		505 460		552 200
Constructions	Sur sol propre	4 613 385		1 057 800
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	164 939 987		1 322 898
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 855 180		8 085
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	76 583 240		1 232 254
	Matériel de transport			86 300
	Matériel de bureau et mobilier informatique	74 385 551		1 466 653
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		123 645		187 863
TOTAL (III)		330 006 448		5 914 053
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		11 687 709		
Autres titres immobilisés		11 087		
Prêts et autres immobilisations financières		5 924 264		37 073
TOTAL (IV)		17 623 060		37 073
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		387 492 421		6 043 206

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			430 891	4 077 191	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		42 012	2 909 219	32 495 681	
Terrains			552 200	505 460	
Constructions	Sur sol propre		1 057 800	4 613 385	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		10 319 974	155 942 912	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			85 337	8 777 927	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		4 958 193	72 857 301	
	Matériel de transport			86 300	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		3 909 296	71 942 909	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes		112 728	10 917	187 863	
TOTAL (III)		112 728	20 893 717	314 914 056	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			6 680 195	5 007 514	
Autres titres immobilisés				11 087	
Prêts et autres immobilisations financières			1 000 819	4 960 518	
TOTAL (IV)			7 681 014	9 979 118	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		154 740	31 914 841	361 466 046	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)		4 314 406	119 024	430 891	4 002 539	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		4 031 737	13 287	61 808	3 983 216	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre	4 472 745	91 003	30 430	4 533 318	
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements	139 344 903	8 084 372	10 312 130	137 117 144	
Installations techniques, matériels et outillages		5 344 008	926 384	85 337	6 185 055	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	61 555 004	6 291 240	4 957 815	62 888 429	
	Matériel de transport		16 945		16 945	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	60 225 709	5 272 154	3 899 195	61 598 668	
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		270 942 368	20 682 098	19 284 908	272 339 558	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		279 288 511	20 814 409	19 777 606	280 325 314	

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	1 380 765	670 700	833 765	1 217 700
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	6 886 321	149 494	78 684	6 957 131
Provisions pour impôts	8 208			8 208
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 051 361	2 287 838	974 737	3 364 462
TOTAL (II)	10 326 655	3 108 032	1 887 186	11 547 501
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	697 000		3 000	694 000
Provisions sur autres immos financières	11 087			11 087
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	117 737	366 934	117 737	366 934
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	825 824	366 934	120 737	1 072 021
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 152 479	3 474 966	2 007 923	12 619 522
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 054 881	510 186	
Dont dotations et reprises financières			3 000	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 420 085	1 494 737	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				4 960 518		4 960 518	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				4 960 518		4 960 518	
Clients douteux ou litigieux				147 829	147 829		
Autres créances clients				7 518 203	7 518 203		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés				77 247	77 247		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Impôts sur les bénéfices							
Etat et autres Taxe sur la valeur ajoutée				1 547 464	1 547 464		
collectivités publiques Autres impôts				2 735 365	2 735 365		
Etat - divers							
Groupes et associés				66 052 274	66 052 274		
Débiteurs divers				10 385 290	10 385 290		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				88 463 670	88 463 670		
Charges constatées d'avance				1 360 757	1 360 757		
TOTAL DES CREANCES				94 784 946	89 824 428	4 960 518	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice				4 625			
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine							
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				57 248 029	16 772 335	39 775 941	699 753
Emprunts et dettes financières divers				3 997 052	1 337 930	2 284 010	375 112
Fournisseurs et comptes rattachés				84 260 876	84 260 876		
Personnel et comptes rattachés				9 472 092	9 472 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				5 528 631	5 528 631		
Impôts sur les bénéfices							
Etat et autres collectivités Taxe sur la valeur ajoutée				9 411 542	9 411 542		
publiques Obligations cautionnées							
Autres impôts				6 974 806	6 974 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupes et associés				407	407		
Autres dettes				6 889 868	6 889 868		
Dettes représentatives de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				330 474	330 474		
TOTAL DES DETTES				184 113 776	140 978 961	42 059 950	1 074 865
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				24 115 692			

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	6 957 131	6 886 321
Participation des salariés	1 033 004,00	
Autres charges non déductibles temporairement	4 006 314	4 273 013
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		1 853
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	11 996 449	11 161 187
Total actif d'impôt futur	3 998 816	3 720 396
Situation nette	3 998 816	3 720 396

(1) Taux d'impôt :	34,43	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 780
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	18 518 589
Dettes fiscales et sociales	6 853 666
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	4 689 131
Total	30 272 166

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	161 686
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	3 028 294
Disponibilités	
Total	3 189 980

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D AVANCE LOYERS MAGASINS CHARGES SUR LOYERS AVANCE PERMANENTE S/CHRGES LOCATIV PUBLICITE	1 128 074 165 871 19 314 41 964 5 534		
TOTAL	1 360 757		

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
AUTRES PRODUITS CONSTATES D AVANCE LOYERS PERCUS D AVANCE	329 260,97 1 212,60		
TOTAL	330 474		

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	4 640 000			4 640 000	25
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	4 640 000			4 640 000	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	692 298 663	714 749 624	-3,14%
Production vendue biens	3 440 928	3 763 679	-8,58%
Production vendue services	3 764 742	4 024 773	-6,46%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	678 235 213	704 768 383	-3,76%
Chiffres d'affaires nets-Export	21 269 120	17 769 693	19,69%
Chiffres d'affaires nets	699 504 333	722 538 076	-3,19%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	21 582 956	4878545
Résultat exceptionnel	625 888	1037445
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		174 392,00
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	22 208 844	6 090 382,00

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes	800	
Dons	198 310	
Litige clients / fournisseurs	528 761	110 806
Sinistres	44 667	686 240
Vols caisses	29 169	17 528
Clients exports	61 272	504
Baux indemnités	914 169	822 988
Personnel	149 431	10 693
Solde clients / fournisseurs	24 902	
Divers	9 903	5 376
Rbt transports urbain		30 881
Ajustement AGEFIPH		17 990
Redressement suite CFE contrôle fiscal	388 770	4 140
Ajustement URSSAF		21 316
Intérêts moratoires CARRY BACK		5 080
Sur opérations en capital		
VNC sur immobilisations incorporelles	2 847 411	560 000
VNC sur immobilisations corporelles	1 597 892	1 722 510
VNC sur immobilisations financières	6 680 195	12 288 498
Sur dotations et provisions		
Dotations exceptionnelles aux amortissements	1 277 661	
Pour charges fermeture magasins	2 287 838	511 241
Pour indemnités fin de carrière	132 247	
Pour litige fournisseurs		520 000
Pour contrôle URSSAF		74 726
Pour CFE suite contrôle fiscal		388 770
TOTAL	17 173 399	17 799 287

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	418	531			418	531
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens						
Employés	2 445	2 787			2 445	2 787
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	2 863	3 318			2 863	3 318

L'effectif moyen du personnel est de : 2 863,00 .

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau (avant affectations des résultats)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				5 000 000	4 306 000					
VETIR BRUXELLES - BELGIQUE	5 000 000	- 697 278	100 %	5 000 000	4 306 000			0	3 174	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				5 000 000	4 306 000					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	69.95 %